

Motion de M. Alain Marquet et Mme Monica Huber Fontaine: «Des matériaux innovants sur les toits de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 23 juin 2003, dans le rapport M-120 A)

MOTION

Considérant:

- que la Ville de Genève doit participer à une politique dynamique de diversification de l'origine de l'énergie qu'elle utilise;
- que cette politique doit soutenir les recours aux énergies renouvelables;
- qu'il existe maintenant des possibilités de production photovoltaïques incluses dans des éléments d'architecture tels que les tuiles de toit;
- que ces éléments peuvent désormais parfaitement s'intégrer dans l'architecture sans porter atteinte au patrimoine;
- que ces possibilités pourraient être utilisées sur les toits genevois;
- que des expériences réussies se multiplient,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de privilégier le recours à des matériaux innovants tels que les tuiles solaires lors de la rénovation ou de la construction des bâtiments appartenant à la Ville.